Mercredi 7 octobre 2015

French Tech Montpellier

Montpellier Méditerranée Métropole, partenaire des prix EDF Pulse

Ce matin, à 11h, ont eu lieu au Business & Innovation Center (BIC) de Montpellier le lancement des prix EDF Pulse. Madame Cassar, Vice-présidente Montpellier Méditerranée Métropole a introduit le lancement en présentant les enjeux de la Métropole en matière d'accompagnement des entreprises à l'innovation et au développement du numérique. Les prix EDF Pulse ainsi que le BIC de Montpellier Méditerranée Métropole partagent la même ambition : valoriser et faire rayonner les initiatives et les projets du territoire et contribuer au progrès de la société.

Après le succès des deux premières éditions nationales, EDF lance pour la première fois en région le concours EDF Pulse qui existe depuis deux ans au niveau national et dont la deuxième édition s'est achevée en juin 2015. Le Languedoc-Roussillon est donc la première région de France à décliner le concours national.

La Métropole, un territoire marqué par la recherche et l'innovation

En 27 ans, le BIC de Montpellier Méditerranée Métropole a accompagné plus de 570 start-up et les plus belles success stories du territoire. Les entreprises qu'il accompagne attirent les capitaux, exportent et deviennent des fleurons technologiques français. Avec le label FrenchTech, Montpellier Méditerranée Métropole est reconnue comme faisant partie de cette équipe de France des métropoles capables de **faire naître des entreprises innovantes et prospères, créatrices d'emploi et de richesse.** Le BIC de Montpellier Méditerranée Métropole s'associe à ce concours pour permettre de mettre en lumière et d'accompagner des projets, des Start-up, des chercheuses et chercheurs, qui se mobilisent, créent et inventent aujourd'hui le monde de demain.

Trois catégories de projets innovants seront récompensées

Chaque lauréat sera distingué dans une catégorie dédiée :

- **Habitat connecté** : un produit ou un service innovant permettant d'aller vers **un habitat plus sûr, plus confortable, plus autonome et plus économe** aussi bien au niveau individuel que collectif sera récompensé.
- **Ville bas carbone** : un produit ou un service innovant permettant **de gagner en efficacité énergétique**, **de développer la filière « nouvelles énergies** ou encore améliorer **l'organisation des déplacements urbains** et plus largement **la croissance de la ville connectée et des services urbains « bas carbone »**.
- **E-Santé** une innovation en développement ayant pour but d'améliorer **notre santé et bien-être** à tous les âges de la vie.

Il y aura un lauréat dans chacune des catégories et chaque lauréat recevra 10 000 €.

Informations pratiques

Inscription jusqu'au 30 novembre 2015, rendez-vous sur :
http://www.pulse.edf.com/fr/languedoc-roussillon

Contact presse > > Sophie LEPAGE
04 67 13 69 78 / 06 99 60 09 18
s.lepage@montpellier3m.fr